|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.** **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLNES ASSOCIES****SIRET : 447 718 677 00019 – APE : 926C**  |  |

**Challenges benjamins / minimes Circuit de sélection départemental**

**Le code à barre doit figurer sur le passeport.**

 ***Le but du circuit:***

• Permettre aux judokas de se situer par rapport à l’ensemble des benjamins / minimes du département. Avoir un objectif de progression sur la saison.

• Sélection pour l’animation (benjamins) ou le championnat (minime) départemental via un circuit constitué de deux animations.

• Favoriser le brassage des jeunes sur le département.

• Favoriser l’implication des judokas sur l’année.

• Encourager la pratique en compétition

***Formule :***

 Animation gratuite pour le licencié et le club.

 Pesée et vérification passeport/licence (Règlement FFJDA).

 Échauffement commun. (Pour les benjamins)

 Répartition en poules.

Classement par poule (nombre de victoires puis nombre de points)

Classement sur l’animation et classement au fur et à mesure de la saison.

***Objectif qualitatif :***

Durée maximum pour le pratiquant 2 heures entre la pesée et la remise des récompenses

***Règlement :***

 • Participation

**Pour les benjamins** : ouvert à tous les licenciés benjamins masculins et féminines du département. **Pour les minimes** : ouvert à tous les licenciés minimes masculins et féminines du département. Par contre dans le cas ou : dans les poules ou un minime sera déjà classé dans les 5 premiers du classement régional, nous récupérons un quota supplémentaire dans sa poule.

• Ceinture jaune orange minimum pour les benjamins et ceinture orange minimum pour les minimes.

• 2 années de licences, passeport en règle à présenter à chaque animation (avoir la licence de la saison en cours).

• L’inscription sera faite grâce à une extraction de la base fédérale du jour de l’animation.

• Répartition en poules de poids.

 **Pas de coaching sur les tournois.**

• En match de poule il n’y aura pas d’égalité, une décision sera donnée équivalente à 1 point.

• Le classement en poule prendra en compte le nombre de victoire puis du nombre de points.

 • En cas d’abandon d’un concurrent en cours de déroulement de poule, les victoires et points acquis lors des combats précédents sont conservés. Les combats ne pouvant avoir lieu seront comptabilisés « 1 victoire – 1 point ».

 • Les participants qui auront changé de poids entre deux manifestations seront autorisés à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée). Leurs points seront reportés dans leur nouvelle catégorie.

 • Pour la saison, classement sur 2 tournois pour les benjamins (M et F) et 2 tournois pour les minimes (M et F).

**Quotas qualificatifs benjamins pour le championnat départemental :**

**Formule de la compétition : poule + tableau (nous sortirons 6 combattants minimum pour le tableau final)**

 Masculins et Féminines :

-15 participants 8 qualifiés

 16 à 20 participants 10 qualifiés

21 à 30 participants 16 qualifiés

30 à 40 participants 20 qualifiés

+40 participants 24 qualifiés

Catégories de poids

 Masculins :

– 30 kg ; – 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; – 55 kg ; – 60 kg ; – 66 kg ; + 66 kg

Féminines :

– 32 kg ; – 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; + 63 kg

Possibilité de créer des catégories inférieures ou supérieures (à +/- 10%)

 Gestion des remplaçants chez les benjamins et les minimes pour l’animation départementale

 • 5 remplaçants maximum sont prévus par catégorie de poids dans l’ordre du classement des challenges. (Notés R1 à R5) si absence.

 • Les enseignants s’engagent dans la mesure du possible à prévenir le remplaçant et le responsable de la commission sportive de l’absence de leurs engagés.

 • Un benjamin n’étant pas au poids dans sa catégorie doit se présenter à la pesée de la catégorie dans laquelle il s’est qualifié. A défaut l’enseignant prévient la commission sportive de sa montée de poids.

 • Le(s) remplaçant(s) d’une catégorie rentre(nt) sur l’animation départementale en cas d’absence d’un sélectionné mais Pas dans le cas d’une montée de poids signalée.

 • Les remplaçants rentreront dans l’ordre de leurs classements R1, R2, R3, R4 et R5

**Quotas qualificatifs minimes pour le championnat départemental :**

Formule de la compétition : poule + tableau (nous sortirons 6 combattants minimum pour le tableau final)

Masculins :

 -12 participants 6 qualifiés

 13 à 20 participants 12 qualifiés

21 à 30 participants 18 qualifiés

 31 et plus participants 22 qualifiés

 Féminines :

-6 participantes 4 qualifiées

 7 à 15 participantes 10 qualifiées

16 et plus participantes 15 qualifiées

 Catégories de poids

 Masculins :

 – 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; – 55 kg ; – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; + 73 kg Féminines :

 – 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

 La commission sportive 29